



PRESSE – INFORMATION

DELEGATION FRANÇAISE

GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPEEN

Strasbourg, le 5 juin 2003

Communiqué de presse

DSF / Politique Agricole Commune

La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) est nécessaire et urgente. Au nom de la Délégation socialiste française, le député Georges Garot s'est réjoui de l'adoption des rapports sur la politique agricole commune en session plénière à Strasbourg. Il se félicite de l'adoption - pour plus d'équité dans l'attribution des soutiens publics - d'un amendement préconisant l'affectation des crédits multifonctionnels suivant les critères de la surface et de l'emploi dès 2007, mais regrette que le Parlement européen n'ait pas voté un amendement du groupe socialiste européen portant le découplage des aides à 50% sur les cultures arables et les bovins mâles dès la première mise en œuvre de la réforme, afin de mettre l'Union en meilleure position de négociation à l'OMC.

Le député socialiste, membre de la commission de l'Agriculture et du développement rural s'est engagé pour une "*agriculture multifonctionnelle*" afin de répondre aux attentes de notre société et a souligné l'adéquation des moyens, la conditionnalité des aides et le renforcement d'actions dans le cadre du développement rural (deuxième pilier).

Georges Garot a par ailleurs rappelé que "*l'application de la multifonctionnalité va se traduire globalement par une augmentation des coûts de production, alors que, dans le même temps, les aides directes aux exploitations vont baisser dans les quinze Etats membres*". Dans ce contexte il serait "*imprudent*" de suivre les recommandations de baisse des prix pour la réforme de la PAC du commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler.

"*La réforme de la PAC est pourtant courageuse et ambitieuse par le renforcement du caractère multifonctionnel de l'agriculture européenne*", admet tout de même **Jean-Claude Fruteau**, député socialiste de l'Outremer.

"*Mais, dit-il, on peut craindre qu'elle soit aussi inéquitable car son inspiration est exclusivement continentale et ne prend pas suffisamment en compte la diversité des situations régionales, notamment au regard de la production dans les régions ultrapériphériques (RUP)*." Les mesures proposées par le commissaire Fischler, "*si elles étaient appliquées mécaniquement aux RUP, constitueraient un frein incontestable au dynamisme que nous constatons ces dernières années. Il ne s'agit pas de mettre les régions ultrapériphériques dans une bulle, il s'agit simplement de prendre en compte leur spécificité*", conclut-il.

Le député socialiste s'est d'ores et déjà réjoui de l'adoption par le Parlement européen en session plénière d'un de ses amendements rejetant précisément l'application systématique de la PAC aux RUP.

Contact : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90

✉ : + 32 2 284 69 89 - @ : emeeus@europarl.eu.int

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles